

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



**CPFFP SPÉCIALISATION ET
CONSOLIDATION DES SAVOIRS EN SOINS
PSYCHIATRIQUES POUR INFIRMIER**

FORMATION CERTIFIANTE



OGDPC habilité
à dispenser des
programmes de DPC

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N de formation : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



Durée du stage | 15 jours

Coût | 4 050 euros

durée : 15 jours prix : 4 050 € (+ Frais de dossier : 50 €)

Le projet de formation

Le certificat proposé "Spécialisation et consolidation des savoirs en soins psychiatriques pour infirmier" apporte des réponses pour compléter les compétences d'un infirmier à faire face aux situations de soins en psychiatrie.

↓ LE DEROULEMENT DU CURSUS

1

ADMISSION DU CANDIDAT

Les pré-requis de la formation

Intégré depuis peu de temps dans un service psychiatrique, ou en passe de le devenir, le candidat doit être en mesure d'exprimer un projet professionnel cohérent avec sa connaissance initiale du contexte des soins psychiatriques.

La condition pour participer à cette formation est de disposer des savoirs et des compétences d'un infirmier diplômé d'état. Selon les cas, l'infirmier peut être :

- débutant ou expérimenté en soins généraux
- avec ou sans passé de pratique professionnelle en soins psychiatriques

Liste de pièces à fournir pour l'inscription au cursus :

- Un Curriculum Vitae,
- Une lettre de motivation formulant l'expression du projet professionnel du candidat ainsi que sa motivation à suivre le cursus,
- Une copie de son dernier diplôme ou certificat obtenu.

2

RÉALISATION DU CURSUS

L'apport de la formation

Au terme de cette formation, l'infirmier devra être capable :

- de décrire les modèles conceptuels qui sous-tendent les pratiques de soins dans les situations rencontrées en psychiatrie
- de mettre en œuvre dans le cadre de son rôle propre (aide relationnelle, soutien psychologique, médiation) ou de son rôle prescrit (entretien à visée psychothérapeutique) les stratégies et les techniques adaptées à ces situations
- de repérer (les besoins, les troubles, la souffrance, les symptômes)
- d'évaluer (les outils)
- d'agir (accueillir, communiquer, accompagner, apaiser)
- de transcrire par écrit, sous forme narrative et ciblée ce qui s'est passé au cours de l'interaction avec la personne en crise (cibles, données recueillies, hypothèses au cours de l'échange relationnel, actions, outils utilisés, résultats obtenus)
- de s'associer à la définition d'un projet de soins individualisé

Un infirmier diplômé d'état se trouvera conforté et valorisé par les acquis spécifiques en soins psychiatriques obtenus dans le cadre de ce CP FFP de 15 jours, ce qui facilitera son intégration au sein d'une structure de soins psychiatriques.

Le contenu du cursus

Liste des stages à effectuer pendant le cursus

- **67 CPFFP** - Spécialisation et consolidation des savoirs en soins psychiatriques pour infirmiers (circulaire du 25 juin 2004)

CPFFP - SPÉCIALISATION ET CONSOLIDATION DES SAVOIRS EN SOINS PSYCHIATRIQUES POUR INFIRMIERS (CIRCULAIRE DU 25 JUIN 2004)

N° du stage	67 Intra sur devis	Lieu de stage	Dans l'établissement
Durée du stage	15 jours	Dates	
Coût	4 050,00 €		

PUBLIC CONCERNÉ

- Infirmiers diplômés d'Etat visant à devenir infirmiers expérimentés dans le domaine du soin psychiatrique, répondant à la circulaire du 25 juin 2004).

INTERVENANTS

- Un psychiatre ou un cadre de santé.
- Un psychologue clinicien.

OBJECTIFS GLOBAUX

- Mieux appréhender les soins infirmiers en santé mentale

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Repérer les signes de pathologies psychiatriques chez un adulte.
- Etablir une relation de confiance individualisée avec la personne en souffrance psychiatrique.
- Renforcer sa confiance dans la prise de responsabilités et conforter son positionnement et ses aptitudes relationnelles.
- Exercer dans des situations d'urgence et des situations de crise en psychiatrie.
- Comprendre et s'intégrer dans un travail d'équipe pluriprofessionnelle.

CONTENU

1. Module 1 - Santé mentale : représentations et soins relationnels.
2. Module 2 - L'entretien infirmier : du symptôme au soin.
3. Module 3 - Situations d'urgence et de crise.
4. Module 4 - Transmissions : objectivité et prise de distance dans l'écrit.
5. Module 5 - Travail en équipe : s'inscrire dans une équipe pluridisciplinaire.

VALEUR AJOUTÉE

- Cette formation délivre un certificat professionnel CPFFP pour les infirmiers.

3

VALIDATION DU CURSUS

Une mesure est faite sur l'acquisition des connaissances en comparant les résultats des QCM « AVANT » et le résultat des QCM « APRÈS ».

Le processus de validation exploite les données suivantes :

- résultats des QCM : obtention d'une note supérieure ou égale à la moyenne après la formation
- synthèse d'un éventuel suivi individuel et son apport
- synthèse des appréciations des intervenants

A l'issue de cette validation, le jury de l'Afar délivre au candidat le certificat professionnel CP FFP :

"Spécialisation et consolidation des savoirs en soins psychiatriques"



www.afar.fr